

AR Prefecture

005-210500237-20210712-2021_07_145-DE
Reçu le 15/07/2021
Publié le 15/07/2021



DEL 2021.07.12/145

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 JUILLET 2021

Thème :

FINANCES

Objet :

Ajustement de la
subvention au CCAS-
exercice 2021

Convocation :

Date : 06/07/2021

Affichage : 06/07/2021

Nombre de membres du
conseil municipal

En exercice : 33

Présents : 24

Nombre de
suffrages

exprimés : 32

Le **Lundi 12 juillet 2021** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur ARNAUD MURGIA**

Étaient présents :

Arnaud MURGIA, Richard NUSSBAUM, Catherine VALDENNAIRE, Éric PEYTHIEU, Annie ASTIER-CONVERSET, Jean-Marc CHIAPPONI, Éliisa FAURE, André MARTIN, Claire BARNÉOUD, Patrick MICHEL, Corinne ASCHETTINO, René MICHEL, Marie SOUBRANE, Christian FERRUS, Corinne FAURE-BRAC, Monique OLLAGNIER, Hervé BOULAIS, Renaud PONS, Yoann LAGIER, Maud GADE, Natalia SERTOUR, Solange MICHEL, Thomas SCHWARZ, Aurélie POYAU

Étaient représentés :

Christian JULLIEN donnant pouvoir à Claire BARNÉOUD
Émilie DESMOULINS donnant pouvoir à Christian FERRUS
Michèle SKRIPNIKOFF donnant pouvoir à Corinne ASCHETTINO
Christophe OSTI donnant pouvoir à René MICHEL
Sandrine CORDIER donnant pouvoir à Catherine VALDENNAIRE
Maryse XAUSA FRANÇOIS donnant pouvoir à Yoann LAGIER
Elie HAMDANI donnant pouvoir à Natalia SERTOUR
Francine DAERDEN donnant pouvoir à Aurélie POYAU

Absents excusés :

Christian JULLIEN, Émilie DESMOULINS, Michèle SKRIPNIKOFF, Christophe OSTI, Sandrine CORDIER, Maryse XAUSA FRANÇOIS, Elie HAMDANI, Francine DAERDEN

Absents :

Gabriel LEON

Secrétaire de séance : Yoann LAGIER

AR Prefecture

005-210500237-20210712-2021_07_145-DE

Reçu le 15/07/2021

Publié le 15/07/2021

Rapporteur : Monsieur le Maire

- VU** l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU** les articles L.123-4 à L.123-9 et R.123-1 et suivants du code de l'action sociale et des familles ;
- VU** la délibération du conseil municipal N°201 du 09/12/2020 accordant une avance sur la subvention municipale pour 2021 ;
- VU** la délibération du conseil municipal N°27 du 10/03/2021 portant attribution au CCAS d'une subvention municipale de 536 900 € pour 2021 ;
- VU** la délibération du conseil d'administration du CCAS de Briançon N°2 du 12/04/2021 portant approbation du compte administratif pour 2020 ;
- CONSIDERANT** la nécessité d'ajuster le montant de la subvention attribuée au centre communal d'action sociale de Briançon pour l'année 2021 ;
- CONSIDERANT** que le budget primitif pour 2021 du CCAS de Briançon a été construit et voté avec une subvention municipale d'un montant de 499 400 € ;
- CONSIDERANT** que le conseil d'administration du CCAS a constaté un résultat de fonctionnement excédentaire de +59 100,69 € au titre de l'exercice 2020 ;
- CONSIDERANT** qu'il apparaît donc aujourd'hui opportun de prendre en compte les résultats 2020 pour le calcul de la subvention versée en 2021 ;
- CONSIDERANT** les travaux de la commission FINANCES & AFFAIRES GENERALES réunie le 09/07/2021 ;

AR Prefecture

Ceci expose,
005-210500237-20210712-2021_07_145-DE
Reçu le 15/07/2021,
Publié le 15/07/2021

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- D'ajuster le montant de la subvention attribuée par la commune au CCAS de Briançon afin de prendre en compte l'excédent dégagé en 2020 ;
- D'attribuer une subvention d'un montant ajusté de 440 300 € au centre communal d'action sociale de Briançon pour l'année 2021 ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 32

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

FINANCES DEL 2021.07.12/145

PUBLIÉE LE :

15 JUL. 2021

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,

Arnaud MURGIA